

Château Thébaud Magazine

Le trait d'union Castelthébaltais / Juin 2015 / N° 156



DOSSIER

Urbanisme : modification du PLU

>> Retour en images



Inauguration des Logis du Bretonnet - 17/01/2015



Concours communal des vins - 01/03/2015



Carnaval des enfants - 28/03/2015



Chasse aux œufs de Caffino - 04/04/2015



Ateliers créatifs à la bibliothèque - Avril 2015

Sommaire

Vie Municipale - Pages 4/6

- > Comptes rendus Conseils Municipaux
- > Enfance Jeunesse
- > Budget / Travaux

Vie Scolaire - Page 7

- > École Saint-Joseph
- > École Marcel Canonnet

DOSSIER Pages 8/9

> Urbanisme : modification du PLU

Vie Associative - Pages 10/13

- > Interview sur la fusion du club de foot
- > Actualité des Associations

Histoire - Pages 14/15

- > Château-Thébaud dans la Grande Guerre
- > Les Journées du Patrimoine

Vivre Ensemble - Pages 15/16

- > Vie des villages
- > Environnement

Infos Pratiques - Pages 17/18

- > Rapports administratifs / État Civil
- > Calendrier des manifestations
- > Divers

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous uniquement
au **02 40 06 53 18** (standard de la Mairie).

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état civil

POUR NOUS CONTACTER :

Tél. 02 40 06 53 18

E-Mail : mairie.chateau-thebaud@orange.fr

Site internet : www.chateau-thebaud.fr

NUMÉROS D'URGENCE :

SAMU/Médecins	15
Gendarmerie	17
Sapeurs-Pompiers	18
Pharmacie de garde	3237

Éditorial

Le vote du budget 2015 a été compliqué compte tenu des restrictions budgétaires liées à la baisse des dotations de l'État.

De ce fait, une attention particulière a été portée sur les dépenses de fonctionnement avec pour objectif de les limiter au maximum afin de permettre à la commune de continuer à investir ce qui sera le cas en 2015 :

- Réfection complète de la rue du Grand Clos et de l'éclairage public avec sécurisation du carrefour de la rue de l'Abbé Ménardeau. Ce chantier devrait démarrer en juillet.
- Rénovation de l'éclairage public de la Butterie (rue de la Sèvre) dans le cadre du programme engagé sur 3 ans. Ces travaux seront réalisés début juin.
- Réfection de la station d'épuration du Moulinier et de La Suaude. Ces travaux seront réalisés en septembre et octobre avec une mise en service début novembre.

Le Conseil Municipal du 18 mai a décidé de lancer la réflexion sur la création d'une commune nouvelle regroupant St-Fiacre-sur-Maine et Château-Thébaud dans le cadre des dispositions prévues par la loi du 16 mars 2015. Un comité de pilotage va étudier les avantages et les inconvénients de cette éventuelle fusion qui, si elle aboutit, verrait sa mise en place au 1^{er} janvier 2016.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a retenu la société AUDATIS comme aménageur pour le quartier St Thomas dans le cadre du projet commerces/logements proposé sur ce secteur.

Je vous souhaite une excellente lecture de la revue municipale qui a évolué afin d'être plus agréable à nos lecteurs.

Le Maire,
Jean-Paul LOYER





Comptes rendus des Conseils Municipaux

Conseil Municipal du 12 janvier 2015

Contentieux devant le tribunal correctionnel de Nantes pour dégradation du poste de relevage des Montils - Constitution de partie civile

- > **AUTORISE** M. le Maire à se constituer partie civile au nom de la commune dans l'instance exposée ci-dessus pendant devant le tribunal correctionnel de NANTES.
- > **AUTORISE** M. le Maire à solliciter lors de l'audience, la remise en état des lieux à la charge du prévenu et la réparation du préjudice subi.
- > **AUTORISE** M. le Maire à charger le cabinet d'avocats LESAGE ORAIN PAGE VARIN CAMUS-ALEO à défendre les intérêts de la commune dans l'instance considérée.

Participation financière au Club de Canoë-Kayak ALCK liée aux activités sur le site de Pont Caffino

- > **DÉCIDE** d'allouer une subvention de 2 500 € à l'ALCK au titre des charges de gestion du site de loisirs de Pont Caffino dont elle devra s'acquitter.
- > **DÉCIDE** d'allouer une subvention de 800 € à l'ALCK au titre de l'entretien des vestiaires du site de loisirs de Pont Caffino dont elle devra s'acquitter.
- > **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention de subventionnement avec l'ALCK, sous réserve de la signature par les associations concernées d'une convention d'utilisation des locaux, du site et de gestion des activités de loisirs du site de Pont Caffino.

Indemnité de conseil du comptable public

- > **DÉCIDE** d'allouer à Madame MARCHAND Marie-Anne, depuis le début du nouveau mandat, l'indemnité de conseil au taux de 50 %, soit une somme calculée au prorata temporis de 213,96 € (gestion de 272 jours, du 29 mars au 31 décembre 2014).
- > **DÉCIDE** d'allouer à Madame HERVOUET à compter du 1^{er} janvier 2015 l'indemnité de conseil au taux de 50 % et jusqu'à la fin du mandat.

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour le balayage de la voirie avec la Communauté de Communes Sèvre Maine & Goulaine

- > **DÉCIDE** :
 - De former un groupement de commandes relatif au marché à bons de commande de balayage de voirie entre la Communauté de Communes Sèvre, Maine & Goulaine, les communes de Haute Goulaine, La Haye-Fouassière, Saint-Fiacre-sur-Maine et Château-Thébaud.
 - D'autoriser M. le Maire à signer la convention constitutive qui sera annexée à la présente délibération.

Concours « Fleurs et Paysages » : nouveau règlement communal et retrait du concours inter-cantonal

- > **APPROUVE** le nouveau règlement du concours communal Fleurs et Paysages.
- > **APPROUVE** le retrait de la commune du concours inter-cantonal Fleurs et Paysages.

Conseil Municipal du 23 février 2015

Débat d'orientation budgétaire 2015

- > **PREND ACTE** du présent débat et approuve le projet de section investissement.

Compte de gestion - budget communal 2014

- > **APPROUVE** le compte de gestion 2014 du Budget Communal du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire.

Compte administratif du budget communal 2014

- > **ARRÊTE** les résultats définitifs conformes au compte de gestion du Trésorier.
- > **DÉCIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement 2014 soit 339 304,64 € à la section d'investissement du budget primitif 2015.

Compte de gestion du budget assainissement 2014

- > **APPROUVE** le compte de gestion 2014 du Budget assainissement du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire.

Compte administratif du budget assainissement 2014

- > **ARRÊTE** les résultats définitifs conformes au compte de gestion du Trésorier.
- > **DÉCIDE** d'affecter l'excédent d'exploitation 2014, soit 22 622,84 €, à la section d'investissement du budget primitif 2015.

Compte de gestion du budget commerce 2014

- > **APPROUVE** le compte de gestion 2014 du Budget commerce du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire.

Compte administratif du budget commerce 2014

- > **DÉCIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement 2014 soit 9 544,20 € à la section d'investissement du budget primitif 2015.

Conseil Municipal du 9 mars 2015

Taux des taxes locales 2015

- > **APPROUVE** les taux.

Taxe d'habitation	15,51 %
Taxe foncière (Bâti)	19,10 %
Taxe foncière (Non bâti)	48,75 %

Budget primitif communal 2015

Chiffres disponibles dans l'article budget de la rubrique « Vie municipale ».

- > **APPROUVE** le budget primitif communal pour 2015.

Vote des subventions 2015

- > **ACCORDE** les subventions.

Budget primitif assainissement 2015

- > **REPORTÉ** l'excédent d'investissement 2014, soit 23 739 €.
- > **APPROUVE** le budget primitif assainissement 2015.

Budget primitif 2015 du commerce de proximité

- > **REPORTÉ** le déficit d'investissement 2014, soit 6 575 €.
- > **APPROUVE** le budget primitif du commerce 2015.

Présentation des camps d'été de l'accueil de loisirs 2015 et vote des tarifs

- > **APPROUVE** les tarifs suivants :
 - Nuitée 6-8 ans de 15 € à 75 € selon votre quotient familial (2 jours/1 nuit).
 - Séjours 8-11 ans de 105 € à 260 € selon votre quotient familial (5 j/4 nuits).
 - Séjour 12-14 ans de 112,50 € à 280 € selon votre quotient familial (5 j/4 nuits).

Projet de pôle commercial rue du Prieuré

- > **APPROUVE** la proposition de la société AUDATIS et autorise M. le Maire à négocier les conditions de mise en œuvre du projet.
- > **APPROUVE** le principe d'acquisition d'une case commerciale par la commune afin de la louer à un commerce au titre de la dynamisation de l'offre commerciale de proximité.

SYDELA : adhésion au groupement de commandes d'achat d'électricité

Adhésion à un groupement de commandes et autorisation de signer les marchés correspondants.

- > **DÉCIDE** :
 - D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement.
 - D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés correspondants issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Château-Thébaud.

Conseil Municipal du 13 avril 2015

Vente de 2 terrains viabilisés – rue du Grand Clos – vote de principe

> **APPROUVE** le principe de cession de 2 terrains viabilisés, situés au 1 et 3 rue du Grand Clos. Le Conseil Municipal, après avis des domaines, sera sollicité pour voter le prix de vente.

Protection fonctionnelle des élus – demande de protection de M. Gérard Bousseau, ancien Maire

> **DÉCIDE** d'accorder le bénéfice de la protection juridique des élus à Monsieur Gérard BOUSSEAU, ancien Maire de la commune, à l'effet d'engager la procédure adéquate devant le Tribunal de Nantes en réparation des atteintes publiques à son honneur et à sa considération dont il a été l'objet en raison de l'apposition de panneaux visibles de la voie publique au lieu-dit «La Nouette» sur la commune de Château-Thébaud depuis février 2015.

Subventions «scolaires» 2015

> **APPROUVE** les participations.

Animation «samedi les loisirs» 2015 : vote des tarifs de consommation et valeur tickets

> **APPROUVE** le projet et son plan de financement.

> **APPROUVE** les tarifs. Les consommations seront payées au bar sous forme de tickets de 1 € et 0,50 €, achetés auprès du régisseur ou régisseurs adjoints, ces agents sont habilités à encaisser des recettes, conformément à l'article 4 de l'arrêté constitutif de la régie de recettes et d'avance du service Enfance Jeunesse.

Cession d'actif - Reprise des équipements de cuisine de la salle du Bois de la Haie

> **APPROUVE** la cession des équipements et matériels de cuisine de la salle du Bois de la Haie pour un montant de 1 500 €, net vendeur.

Retour sur les animations du projet éducatif local

LE CARNAVAL DES ENFANTS



Malgré un temps quelque peu menaçant, les enfants des deux écoles de la commune ont pu participer au carnaval organisé par les parents d'élèves et le service Enfance Jeunesse le 28 mars dernier.

Après un défilé en musique dans les rues de la commune, plein de princesses et de super-héros, les enfants et leur famille ont pu contempler une démonstration de capoeira et de batucada (fanfare brésilienne), ateliers mis en place dans le cadre des TAP, temps d'activité périscolaire. Ainsi, 20 écoliers ont dansé sur le rythme de la musique traditionnelle brésilienne.

Des espaces de jeux en bois, du maquillage, quelques gourmandises à grignoter, trois piñatas qui ont subi les assauts des enfants afin d'en extraire tous les bonbons cachés à l'intérieur et la décoration festive préparée par les enfants ont animé la matinée.

Quelles seront les nouveautés 2016 ?

LA CHASSE AUX ŒUFS

L'an dernier, la première édition de la chasse aux œufs a connu un grand succès avec près de 400 personnes sur le site de Pont Caffino. Samedi 4 avril 2015, 500 personnes dont 300 enfants sont venues fouiller les sous-bois afin d'y découvrir les œufs de bronze, d'argent et d'or mais pas seulement...

En effet, le service Enfance Jeunesse de Château-Thébaud, en partenariat avec l'accueil de loisirs «Les Wookys» de Maisdon-sur-Sèvre et l'association Pont Caffino, a proposé aux enfants et leurs parents un nouveau jeu. Il s'agissait de trouver des mini-animaux pour ensuite les donner au roi de chaque animal correspondant (animateurs déguisés) afin de valider un permis de chasse et recevoir une petite récompense. Un chasseur maladroit rôdait cependant pour dérober des animaux aux enfants.

Ambiance joyeuse et familiale pour cette animation gratuite qui sera renouvelée l'année prochaine.



En attendant les animations 2016, vous pouvez retrouver toutes les informations sur les animations de cette année, les photos ainsi que les contacts des intervenants sur le site de la municipalité : www.chateau-thebaud.fr (rubrique «Enfance Jeunesse» «Animations PEL»).

Vacances d'été 2015

ACCUEIL DE LOISIRS 3-12 ANS ET ESPACE JEUNES

Ces structures accueillent vos enfants cet été du 6 au 24 juillet et du 17 au 28 août. Des activités manuelles, sportives ou culturelles sont proposées ainsi que des sorties ponctuelles. Les enfants participent à l'élaboration du programme d'activité et des temps forts sont organisés chaque semaine.

De plus, 2 nuitées 6-8 ans, 2 séjours 8-11 ans et 1 séjour 12-14 ans sont organisés au mois de juillet.

Pour toute information concernant ces activités, vous pouvez contacter le service Enfance Jeunesse :

aj.chateau-thebaud@orange.fr ou au 02 28 21 34 66

Rentrée scolaire 2015-2016

DOSSIER D'INSCRIPTION

L'accès aux différentes structures d'accueil de la municipalité nécessite une inscription au préalable.

Le dossier est constitué d'une fiche famille (contacts, éléments de facturation...), d'une fiche sanitaire de liaison par enfant (valable pour toutes les structures) ainsi que d'un document d'inscription pour chaque structure (accueil périscolaire, accueil de loisirs 3-12 ans et espace jeunes).

Vous pouvez dès maintenant retirer votre dossier auprès du service Enfance Jeunesse (8, rue du Prieuré) ou en mairie.

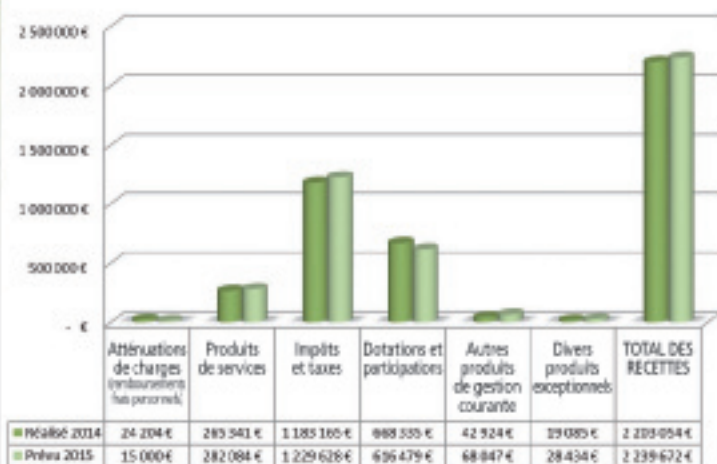
L'accueil de votre enfant n'est possible que si votre dossier est complet.

Contact service Enfance Jeunesse :

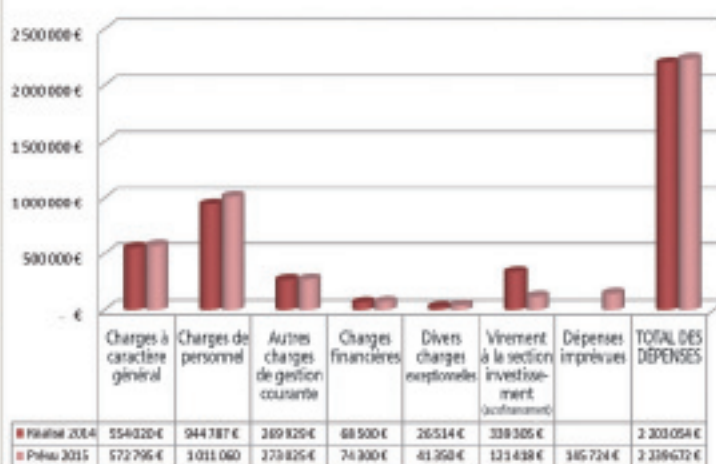
aj.chateau-thebaud@orange.fr ou au 02 28 21 34 66

Le budget

Comparaison des recettes de fonctionnement
2014 - 2015



Comparaison des dépenses de fonctionnement
2014 - 2015



Côté fonctionnement :

Dans un contexte de réduction très sévère des dotations de l'État, amorcée en 2014 et prévue jusqu'en 2017, l'équilibre du budget de fonctionnement 2015 s'est articulé autour de :

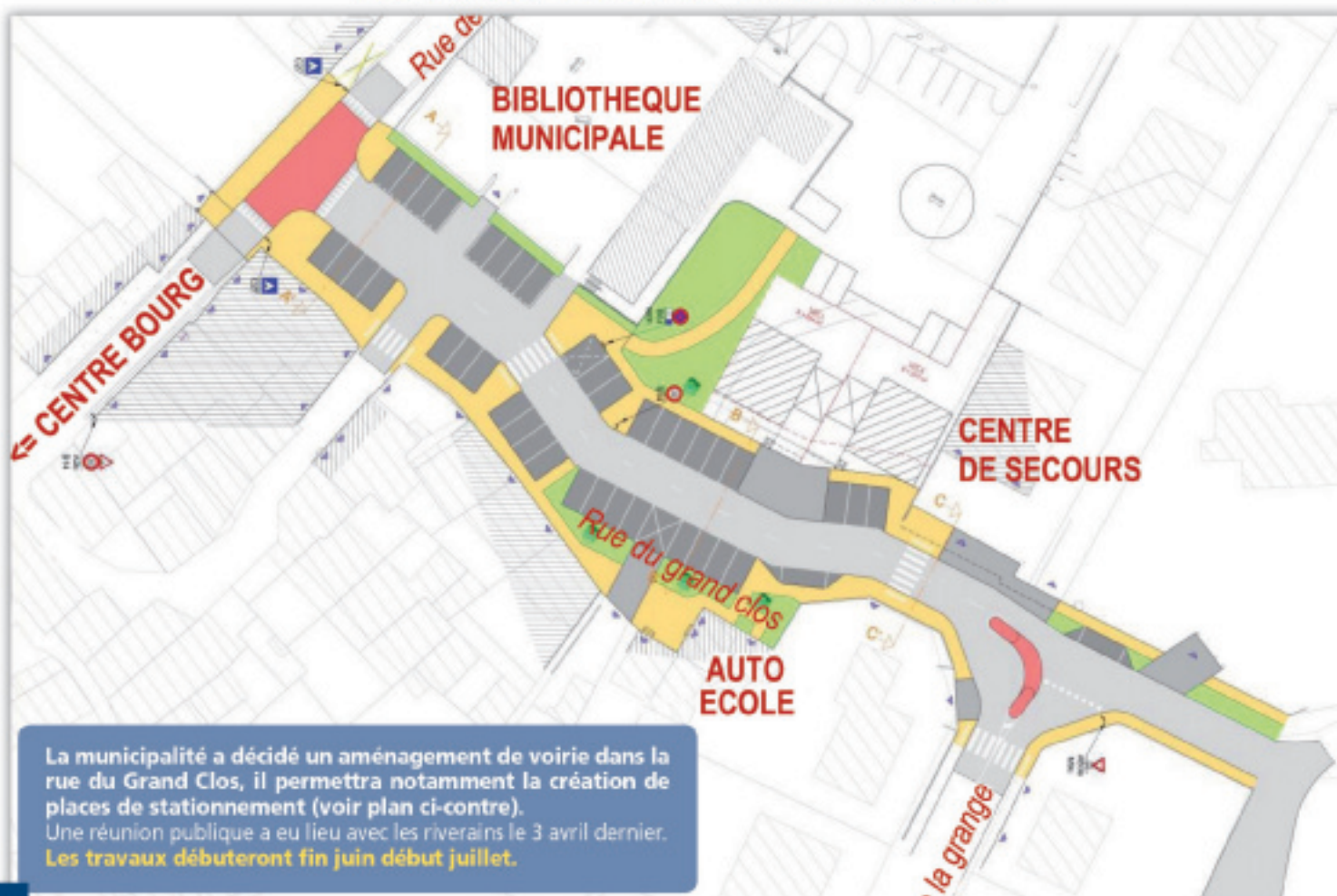
- > Une réflexion sur l'ensemble des charges assortie d'un programme de réduction sur certains postes.
- > Une augmentation de certaines taxes locales (avec une volonté d'harmonisation avec les communes voisines).
- > Une volonté de ne pas augmenter l'endettement de la commune.

Côté investissement :

Les investissements programmés pour 2015 seront réalisés sans recours à l'emprunt. Les projets concernent :

- > L'aménagement de la rue du Grand Clos / Secteur Bibliothèque.
- > La modification du PLU.
- > La poursuite du schéma « Liaisons douces ».
- > La poursuite des aménagements de mise en accessibilité (rues, bâtiments, mise en place d'un agenda de réalisation Ad'AP).
- > Le remboursement de capital sur les emprunts en cours.
- > Le renouvellement de petits équipements.

Travaux rue du Grand Clos



La municipalité a décidé un aménagement de voirie dans la rue du Grand Clos, il permettra notamment la création de places de stationnement (voir plan ci-contre). Une réunion publique a eu lieu avec les riverains le 3 avril dernier. Les travaux débiteront fin juin début juillet.



Marcel Canonnet

École Marcel Canonnet

3 rue des Sports - 44690 Château-Thébaud - Tél. 02 40 06 53 10
ce.0440496A@ac-nantes.fr



École Saint-Joseph

Un printemps riche en événements

Animation Kapla

Les élèves ont eu la surprise de découvrir des milliers de KAPLAS en arrivant un matin à l'école : ils ont alors reproduit des monuments célèbres...



Journées sportives :

Les élèves ont tous participé à une journée sportive : le 30 avril à La Haye-Fouassière pour les maternelles et le 22 mai à Château-Thébaud pour les primaires.

Les CM1-CM2 ont également participé à une rencontre inter-écoles-collèges le 7 mai. Cette journée a rassemblé plus de 1 200 élèves des 12 écoles et 4 collèges de la CLE « Bras-de-Loire ».

Sortie scolaire de fin d'année

Les maternelles et les CP-CE1 ont découvert les animaux du monde au zoo de la Boissière du Doré.

Les élèves de cycle 3, dans le cadre de leur projet artistique avec l'IME de Vertou, sont allés au musée de CHAISSAC en Vendée pour apprendre à fabriquer des totems. Ils iront également découvrir l'IME de Vertou en randonnée.

Projet de l'école

L'école St-Joseph envisage la rénovation de la cour : sol, aire de jeux...

Grâce aux manifestations organisées par les parents d'élèves telles que la marche gourmande qui a regroupé plus de 200 participants et la kermesse qui aura lieu le 28 juin et où nous vous attendons nombreux, ce projet verra le jour à l'automne 2015.



INSCRIPTION À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Pour inscrire votre enfant, contacter Mme PERTHUIS Stéphanie, Directrice de l'école, afin de fixer un rendez-vous pour découvrir notre école. Tél. 02 40 06 50 38

La solidarité à l'école publique

Après le Téléthon et l'opération pièces jaunes, les élèves de l'école publique continuent de travailler sur la solidarité :

Action contre la faim :

Les élèves de CM2 vont rencontrer des responsables de l'association « Action contre la faim » pour aider les enfants malnutris.



Association QORD :

Chaque classe va apporter du matériel (jeux et fournitures scolaires) qui sera envoyé aux enfants Sahraouis, vivant en Algérie.



Rencontre avec Manu :

Les élèves de CE1 ont rencontré Manu, jeune Congolais de 7 ans qui est venu en France dans le cadre de « La chaîne de l'espoir ». Il a été opéré du cœur au CHU de Nantes. Il est accueilli par une famille de Château-Thébaud. Il a échangé, joué avec les enfants et a profité d'une lecture d'histoire avec les bénévoles de « lire et faire lire ».

Actualités printemps 2015

Sorties pédagogiques : Les PS vont observer les animaux qui vivent au bord de l'eau à la maison de la rivière à Saint Georges de Montaigu.

École et cinéma : Les MS et GS sont allés voir le film « En promenade », une promenade pleine de tendresse, de douceur et de rires pour les plus petits spectateurs.

Activités sportives USEP : Les CP et les CM2 ont pratiqué des activités comme l'athlétisme, le cirque, la randonnée etc. lors de rencontres sportives.

Classe découverte : Les élèves de CP sont allés au domaine de la Ducherais à Campbon où ils ont découvert l'équitation et la nature.

Cette année la Fête de l'école se déroulera les 12 et 13 juin et aura pour thème les années 1900-1950.

INSCRIPTION RENTRÉE 2015-2016

Votre enfant est né en 2012, vous arrivez sur la commune ou pour tout autre cas... Prenez contact au plus vite avec Mme SOULARD, Directrice au 02 40 06 53 10, afin d'obtenir un rendez-vous et procéder à son inscription. La directrice aura le plaisir de vous présenter l'établissement et le projet de l'école. Préparez dès à présent le livret de famille, le carnet de santé et le certificat d'inscription à retirer à la mairie.



Légende

- Zones 2AU faisant l'objet de la modification
- Ouverture à l'urbanisation
- Zones 2AU restreintes
- Zone 1AU existante



Château
Thébaud

Évolution du bourg
de Château-Thébaud
de 1850 à 2012 :



1850



1949



1999

» DOSSIER Urbanisme

Au cœur du vignoble Sèvre et Maine, Château-Thébaud est à la fois une commune rurale et urbaine. Son attractivité est due en grande partie à la pression urbaine de l'agglomération nantaise. La vocation agricole et viticole qui caractérise depuis longtemps la commune se traduit par la présence d'un habitat dispersé. La commune compte aujourd'hui environ 140 villages et hameaux, et le bourg représente seulement 20 % de la population.

La commune dispose aujourd'hui d'une offre foncière insuffisante au regard des enjeux liés à son positionnement et à l'attractivité qu'elle exerce. D'autre part, l'entrée en vigueur de certaines dispositions de la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et à l'urbanisme renoué) qui prévoit de réviser toutes les zones 2 AU de plus de 9 ans, risque d'amplifier le retard pris par la commune en matière de production de logements par rapport aux objectifs initialement fixés par le Schéma de Cohérence Territoriale du vignoble nantais (SCoT).

La mission des élus est de se projeter dans l'avenir pour assurer un renouvellement de la population, accueillir une population jeune (primo-accédant) et faire vivre les commerces, les services et par conséquent enrichir notre territoire.

Le PLU de notre commune évolue

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme et de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il est régi par les dispositions du code de l'urbanisme. Toutes les propriétés sont classées dans un zonage, et sur chaque zonage s'applique un règlement*.
- La commune de Château-Thébaud est dotée d'un PLU approuvé par le Conseil Municipal en date du 9 janvier 2006.

(* le plan de zonage ainsi que le règlement du PLU sont disponibles sur : <http://www.chateau-thebaud.fr>)

Pourquoi une modification plutôt qu'une révision du PLU ?

La modification porte uniquement sur les zones 2 AU (zone d'urbanisation à moyen terme) prévues dans le PLU de 2006 afin de les transformer en 1 AU (zone d'urbanisation à court terme). À l'instar de la modification, la procédure de révision est beaucoup plus lourde (4 à 5 ans), elle concerne tous les zonages sur l'ensemble du territoire de la commune et les résultats en matière d'urbanisation sont à long terme.

La municipalité a décidé de faire le choix d'agir rapidement afin de débloquent des terrains à construire d'ici 2017.



Quelles zones sont concernées ?

La modification mise à l'enquête publique envisage l'urbanisation de 3 zones à savoir : Les Landes, la Poterie « route du Plessis » et la Poterie « route des Montils ».

Combien de logements potentiels sur ces zones ?

Zone des Landes : 36 à 40 logements dont 20 % de logements sociaux et 10 % de logements d'accès sociale à la propriété.

Zone de la Poterie « route du Plessis » : 11 à 12 logements dont 10 % de logements d'accès sociale à la propriété.

Zone de la Poterie « route des Montils » : 24 à 27 logements dont 10 % d'accès sociale à la propriété.

Où en sommes-nous ?

> Le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 8 décembre 2014 une modification de son Plan Local d'Urbanisme.

> Travail en commission avec le bureau d'études Citadia : 3 zones 2AU sur les 5 sont proposées à l'urbanisation.

> Présentation au SCoT.

> Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) : La municipalité ne décide pas seule de l'urbanisation de la commune. Lors d'une procédure de révision ou de modification du PLU, la commune consulte obligatoirement pour avis les Personnes Publiques Associées. Les PPA sont : la Préfecture, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, les Chambres (agriculture, métiers, commerces et industries), les Conseils (Régionaux, Généraux), les communes voisines, la communauté de communes ainsi que l'INAO. Chacune de ces personnes peut émettre des remarques dans ses domaines respectifs voire s'opposer aux projets.

> L'enquête publique s'est déroulée du 30 mars 2015 au 30 avril 2015 avec production d'un rapport.

> Travail en commission pour prendre en compte les remarques et proposer la modification.

> 8 juin 2015 : proposition de la modification du PLU au Conseil Municipal.

Comment ces zones seront-elles aménagées ?

L'aménagement se fera uniquement par des opérateurs privés. Un « cahier des charges » est imposé dans l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation).

Dans ce document, la commune a établi des règles diverses, sur la conservation du patrimoine, la création de liaison douce, la voirie ou encore des objectifs sociaux...

La municipalité sera donc acteur et se réserve le droit, lors de l'instruction du permis de lotir de s'opposer au projet si ce dernier n'est pas conforme à l'OAP.

Il est important de noter que sur chaque zone, l'aménagement doit se faire sur la totalité des parcelles transformées en 1AU. En aucun cas, un propriétaire pourra construire sur sa parcelle en l'état.

Proposition de la Commission Urbanisme au Conseil Municipal du 8 juin 2015 :

> Urbanisation de la zone 2AU des Landes.

> Urbanisation de la zone 2AU de la Poterie « route du Plessis ».

> Renoncement à l'urbanisation de la zone 2AU de la Poterie « route des Montils » suite à l'avis négatif du Conseil Départemental.

> Suppression de l'emplacement réservé route du Champ Martin.

Le résultat du vote n'est pas connu à la date d'impression, il sera communiqué ultérieurement.

Plans des 3 zones :



Zone des Landes : 36 à 40 logements.



Zone de la Poterie « route du Plessis » : 11 à 12 logements.



Zone de la Poterie « route des Montils » : 24 à 27 logements.





Interview du Président du FCCF

La commission information a souhaité connaître le fonctionnement du Football Club Castel Fiacrais. Pour cela, nous avons rencontré son Président, Fabien LEVESQUE.

Quelles sont les étapes importantes à réaliser en amont, pour espérer la réussite d'une bonne fusion ?

1°) Le constat sur l'évolution des effectifs des jeunes de nos clubs

À la fin de la saison 2003, les dirigeants de Château-Thébaud, Saint-Fiacre et La Haye-Fouassière se sont réunis pour faire le constat du manque d'effectif, dans leur club respectif, pour les catégories des U15 (moins de 15 ans) à U19 (moins de 19 ans).

F.C.H. (Fiacrais, Castelthébaudais, Hayonnais)

C'est ainsi que, sous la houlette de Michel Giraud, le F.C.H. a été créé en 2004 afin de regrouper les jeunes pousses (U15 à U19) des clubs de foot de Château-Thébaud, La Haye-Fouassière et Saint-Fiacre.

2°) L'appauvrissement des effectifs seniors

En 2010, à Château-Thébaud, notre effectif nous limitait à composer 2 équipes seniors. À Saint-Fiacre, leur effectif couvrait une équipe et pour leur deuxième équipe, ils devaient la compléter en piochant dans l'équipe loisirs.

En septembre 2011, un vote est intervenu dans chaque bureau pour valider la fusion qui prendra effet en septembre 2012. À partir de septembre 2011, l'entraînement des équipes des deux clubs va se faire en commun.

3°) Les réunions mensuelles entre les deux clubs

Pendant cette période, une réunion mensuelle était programmée, pour :

- Définir la couleur des maillots,
- Comptabiliser le matériel,
- Définir le budget,
- Définir le lieu des rencontres,
- Déposer le dossier fusion en avril 2012 auprès de la Préfecture,
- Choisir un nouvel entraîneur.

Comment est organisé le club ?

Le bureau du FCCF se compose ainsi :

Président : Fabien Levesque,
Vice-présidents : Thierry Brulé et Emmanuel Alliaume,
Trésoriers : Jean-Pierre Landreau et Alex Dupont,
Secrétaires : Guillaume Landreau et Gaëtan Fraud,
Autres membres :
Christophe Meunier, Béatrice Gefflot, Dominique Rocheteau, Gérard Gaudet, Charles Tonin, Adrien Philippeau, Charly Janosz, Quentin Gautier, Romain Besnier, Pascal Gillardeau et Loïc Gaudin.

Entraîneur des seniors : Éric Méchineau.

Quels sont les différents effectifs du club, et comment s'articulent-ils ?

Avec près de 260 licenciés, le FCCF (Football Club Castel Fiacrais) se porte bien.

Le Football d'Animation est dirigé par Emmanuel Alliaume et Fabrice Delhommeau. Ils sont aidés par 16

bénévoles pour encadrer 60 jeunes pousses, des U6 aux U9.

Guillaume Rabiller a pris sous sa tutelle les 4 équipes des U6/U7. Fabrice Lamour se charge de la gestion des 4 équipes U8/U9 et Gérard Guitterny gère l'équipe des U10/U11.

Pascal Lino offre sa « science » pour l'encadrement technique.

Le F.C.H. regroupe 125 joueurs de 12 à 18 ans des clubs du FCCF et de A.S.A.G. (Haye-Fouassière).

À la tête des 4 équipes U12/U13, nous avons un petit nouveau de La Haye : David Bothorel.

Pour encadrer nos 2 équipes U14/U15, nous avons : Quentin Mouillé et Noël Rocheteau.

La nouvelle catégorie U16 créée cette année est encadrée par Pascal Lino. Pour finir, la catégorie des U17/U18 compte deux équipes coachées de main de maître par Emmanuel Sécher de La Haye et notre international Pascal Delhommeau.

Maintenant, parlons de notre effectif de 100 joueurs pour les catégories, senior, loisirs et vétéran, sans oublier nos 14 éducateurs qui encadrent ces diverses équipes.

À la tête de notre équipe fanion qui évolue en première division vous trouvez : Éric Méchineau, notre entraîneur. Il est accompagné de Thierry Brulé, Charles Tonin et Corentin Gillardeau.

Notre équipe 2 se distingue en 3ème division, elle est encadrée par Philippe Tisserat et Pascal Mouillé. Nous espérons une montée en 2ème division pour la fin de la saison.

La sympathique équipe 3 se divertit en 4ème division. Elle est encadrée par Pascal Leclève, Alain Baudry, Yann Lemasson et Baptiste Laffec'h. Pascal Rousseau se charge des loisirs. Cette équipe évolue dans un championnat autogéré. Depuis de nombreuses années, ces équipes ne cessent de se rencontrer, le plus dur étant parfois la troisième mi-temps. Arnaud Quentel est responsable des vétérans. Cette équipe est coachée par Vincent Leroy et elle est surveillée par Loïc Gaudin.

Pour la deuxième année, nous évoluons avec 2 arbitres, Benjamin Boulaire pour les seniors et Killian Gefflot qui officie auprès des jeunes de sa catégorie U18.

Le club du FCCF a reçu le label de bronze par la Fédération Française de Football pour son école de foot.

Avez-vous une manifestation phare ?

Notre tournoi de sixte : il a eu lieu le dimanche 24 mai 2015 à St-Fiacre.

Président, que reteniriez-vous de ces deux premières saisons ?

Je dirais que le bilan est plutôt positif. La première année, notre objectif était avant tout « humain » afin que tout le monde trouve sa place. Il fallait apprendre à se connaître et créer une ambiance « club ». Cette seconde année consistait à devenir plus exigeant sportivement avec nos seniors tout en améliorant notre encadrement jeune par le recrutement d'un éducateur diplômé pour soulager le travail de nos bénévoles (en cours).

Voyez-vous des axes d'amélioration ?

Nous devons intégrer de nouveaux bénévoles pour améliorer le fonctionnement du club. Nos besoins sont multiples, ils concernent le sportif (dirigeants et éducateurs), l'administratif (secrétariat), la logistique (manifestations) ainsi que des aides ponctuelles pour des travaux (menuiserie, peinture, entretien...). Enfin, il sera compliqué de faire progresser le club si, sur les deux communes, nous gardons les conditions d'entraînement actuelles. Nous espérons qu'un jour il y aura une réelle volonté des municipalités de faire évoluer les choses, eu égard à l'investissement de nos nombreux bénévoles qui font vivre notre club au quotidien et à ses 270 licenciés.

Nous sommes prêts à accueillir toutes personnes décidées à s'investir dans le club.

Contact : 06 71 93 33 57 ou 06 89 56 35 90
<http://www.fccfoot.com/>



AGENDA

Forum des Associations Samedi 5 septembre



Rendez-vous avec le monde associatif samedi 5 septembre 2015 au complexe sportif de 14h à 17h30.
Pour les associations : un document précisant l'organisation de cette journée sera envoyé ultérieurement.
Retenez dès à présent cette date !

**Fête de la
MUSIQUE**
21 JUIN

Fête de la Musique à Château-Thébaud
Le 21 juin à partir de 15h

Les rues de Château-Thébaud s'animent !...
Vont s'envoler de-ci de-là des airs de musique connus ou pas
de jazz, de pop rock, de chansons françaises, de musique
traditionnelle, de jazz manouche...

Venez chanter, danser, flâner ou tout simplement
passer un moment agréable en famille,
entre amis, en toute convivialité.



Cette manifestation est organisée
par la commission fête de l'Amicale Laïque.

**VIGNOBLE
EN FÊTE**
SAISON 2015

LE FESTIVAL DU VIGNOBLE NANTAIS
DE MAI À OCTOBRE 2015

22 ARTISTES
26 DATES
16 COMMUNES

ACTEURS LOCAUX
THÉÂTRE, MUSIQUE
CONTEURS, CINÉ-DEBATS

RETROUVEZ TOUTE LA PROGRAMMATION
SUR LE SITE : WWW.ARTISTIDESFR

À EN CAS : 14€
TARIF RÉDUIT : 10€
MOINS DE 12 ANS : 5€

Mettez en vente à
l'Office de Tourisme du
Vignoble de Nantes

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :
contact@artistesfr.fr



Basket Sud Loire

Débuts prometteurs pour le Basket Sud Loire. Après 8 mois d'existence, il est déjà possible de tirer quelques enseignements de la fusion entre l'ESHG et le BSM.

Nous sommes en passe de réussir notre pari, puisque le Basket Sud Loire peut s'enorgueillir de compter plus de 280 licenciés, ce qui le classera dans les 10 premiers clubs du Comité 44 (sur plus de 150) et de voir chaque semaine 25 équipes défendre ses couleurs (10 masculines, 15 féminines).

Concernant nos couleurs, une des premières volontés des dirigeants a été de donner une identité au BSL et notamment à travers ce qui caractérise le plus un club à savoir son maillot.

Nous avons opté pour un maillot à dominante bleue avec des touches de jaune et de blanc en rappel des couleurs des clubs fondateurs. Grâce au dynamisme des membres de la Commission Sponsors, nous avons déjà pu équiper 15 équipes, ce qui est un résultat remarquable en aussi peu de temps et nous restons mobilisés pour trouver d'autres partenaires afin de couvrir la totalité de nos équipes.

Côté terrain, les résultats sont globalement positifs avec en particulier l'équipe 1 Senior Garçons qui, à une journée de la fin du championnat est en course pour l'accession à la D1. Chez les jeunes, et au-delà des classements, le niveau atteint par plusieurs de nos équipes est encourageant, à savoir :

- Championnat Excellence Région pour les U15 filles 1.
- Championnat Élite (+ haut niveau départemental) pour les U17 filles, les U15 filles équipe 2, les U11 filles.
- Championnat D1 pour les U13 filles et U20 garçons.

Concernant la vie du club, le BSL et tous ses bénévoles font preuve de beaucoup de dynamisme à travers différentes manifestations (tournoi parents, zumba, soirée club) ou l'organisation d'événements ponctuels. En effet, le 4 mars les joueuses professionnelles du NRB sont venues animer une après-midi d'entraînement pour la catégorie U15 et, le 18 mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir les joueurs de l'Hermine de Nantes venus encadrer des ateliers pour les catégories U9 à U15.

Ces deux animations se sont déroulées dans une excellente ambiance, les joueurs et joueuses se prêtant avec beaucoup de bonne humeur et de sérieux aux différentes sollicitations donnant ainsi une belle image du basket pro et laissant à tous nos jeunes de merveilleux souvenirs.

Un autre événement important de la vie du club a eu lieu le 6 juin : la traditionnelle Nuit du Basket au Moulin des Landes de La Haye-Fouassière, avec notamment la participation des Lokadunkers (basket acrobatique) qui ont animé une séance d'initiation pour les jeunes âgés de 9 à 15 ans (licenciés ou non) et qui ont présenté leur très spectaculaire démonstration.

Enfin, le BSL tiendra son AG le 26 juin à Château-Thébaud.



Si vous souhaitez en savoir plus sur le club, n'hésitez pas à venir consulter notre site sur www.basketsudloire.fr ou à contacter Annie LAMY, correspondante du club sur la commune au 06 68 47 30 26 ou par mail à lamy.babin@wanadoo.fr



L'activité billard français existe dans la commune de Château-Thébaud depuis 1991, au sein de l'Amicale Laïque depuis 2007. Depuis octobre 2008, la mairie de Château-Thébaud a mis à disposition des locaux d'excellente qualité.

C'est dans ce contexte qu'a adhéré Aurélien BOUSSONNIÈRE en 2008. Il a pu bénéficier de la formation interne : cours avec un professeur d'état, formation tous les jeudis et le mercredi pour les jeunes. Son implication n'a jamais faibli et rapidement son niveau de jeu a progressé. C'est pourquoi dès 2012, en concertation avec le club de Don Bosco à Nantes, il s'inscrit au challenge départemental des jeunes : il terminera cinquième et premier des moins de 15 ans.

En 2013, il décide de s'engager sous les couleurs de Vertou pour pouvoir faire des compétitions tout en continuant à suivre les entraînements que lui propose la section billard de Château-Thébaud.

En 2014, il passe de la catégorie R4 à R3 et prend la 3ème place du challenge des jeunes.

En 2015, il remporte la finale départementale R3 toute catégorie, la finale cadet R3 (moins de 18 ans). Enfin, les 11 et 12 avril, il gagne le Challenge départemental des jeunes, s'adjugeant la 3ème place pour la meilleure série et la 1ère pour les points imposés. Le 19 avril, il remporte la finale régionale R3 à Montaigu. Il lui reste à jouer la finale interrégionale du challenge des jeunes les 6 et 7 juin à Angers.

Ces résultats confirment la progression d'Aurélien qui évoluera dans la catégorie R2 lors de la prochaine saison. La section billard français de Château-Thébaud se réjouit des résultats d'Aurélien et espère que cela encouragera des jeunes et moins jeunes à venir découvrir cette activité passionnante qui, les premiers entraînements passés, dévoile toutes ses finesses.





Il y a foule dans la forêt de Pont Caffino !



Le chasseur guette !

La Chasse aux Œufs du 4 avril !

Une deuxième édition qui a enthousiasmé les enfants, les parents et les organisateurs ! L'accueil de loisirs « Les Wookys » de Maisdon, le service Enfance Jeunesse de Château-Thébaud et l'association Pont Caffino ont pris un énorme plaisir à coorganiser et à animer cet événement familial et convivial, et vous remercient pour vos nombreux retours de satisfaction...

Les équipes réfléchissent d'ores et déjà à une nouvelle édition et formule, qui pourrait également être élargie aux adolescents. Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine !

VACANCES D'ÉTÉ :

cycles escalade, canoë-kayak, tir à l'arc et VTT (8-12 ans)

ÉTÉ 2015	ACTIVITÉS	PÉRIODES	CRÉNEAUX
JUILLET	Canoë-kayak	du 6 au 10	5 séances ; 13h30 - 15h30
	Escalade & tir à l'arc	du 20 au 24	5 séances ; 13h30 - 17h
	Escalade, canoë-kayak & tir à l'arc	le 24	journée ; 10h - 17h
AOÛT	Escalade & canoë-kayak	du 3 au 7	5 séances ; 13h30 - 17h
	Escalade & canoë-kayak	du 24 au 28	5 séances ; 13h30 - 17h
	Escalade & tir à l'arc	du 24 au 28	5 séances ; 13h30 - 17h
	Escalade & VTT	du 24 au 28	5 séances ; 10h30 - 15h30

Ces stages d'activités estivaux, destinés à tous, permettent à chacun à travers cette formule de cycles de découvrir et de s'initier de manière ludique et progressive à ces différentes pratiques. L'équipe de moniteurs de la base peut à l'issue de ces stages, orienter selon la demande et les envies, le jeune et sa famille, vers des structures d'activités (clubs...) adéquates pour une pratique ciblée et plus approfondie de telle ou telle activité.

La possibilité de poursuivre la découverte de ces différentes activités tout au long de l'année est également offerte par l'association Pont Caffino au sein de son « École APPN » (activités physiques de pleine nature), tous les mercredis après-midi.

AGENDA

- « École APPN » (activités physiques de pleine nature) : tous les mercredis de septembre 2015 à juin 2016.
- Séances et cycle adultes tir à l'arc et escalade : d'avril à septembre 2015 (détail : site internet).
- Programme vacances d'automne (disponible mi-septembre).

Programmes manifestations, événements en ligne sur notre site internet (actualisation régulière).

Informations, renseignements et inscriptions :

Association Pont Caffino - Tél. 02 40 06 54 07 - basedeloisirs@pontcaffino.fr - www.pontcaffino.fr



Le Club des Amis Réunis : 40 ans en 2015 !



Cette année, le Club des Amis Réunis va fêter ses 40 ans.

Le repas du club, le 8 octobre, servira de base pour marquer ce temps fort. Depuis sa création en février 1975, un grand nombre d'événements, de rencontres, de visites ont eu lieu et nous souhaiterions, à cette occasion, en faire revivre quelques-uns en exposant photos, articles de presse, etc. Si vous détenez des documents susceptibles de nous intéresser pour notre exposition et que vous acceptez de nous les prêter, merci de contacter :

Jacques Guillet (02 40 03 25 65) ou Marie-Jeanne Rivalland (02 40 06 52 51) assez rapidement. Merci pour votre aide.

Le Bureau

Château-Thébaud dans la Grande Guerre - 2ème partie : 1915

Partis en août pour une guerre qui ne devait durer que quelques semaines, nos soldats se retrouvent bloqués dans les tranchées pour Noël 1914 (dans la Somme près d'Amiens pour la plupart des Castelthébaudais), sans qu'aucune solution militaire ne se dessine.

L'année 1915 va être marquée par la difficulté de la France à s'adapter économiquement, industriellement et militairement à ce nouveau type de conflit, la Guerre de position, imposée par une Allemagne figée dans une posture défensive, concentrant son effort offensif sur le front russe. Le Haut commandement français, quant à lui, s'entête à poursuivre en vain une stratégie offensive basée sur l'attaque dans le seul but de rompre le front défensif ennemi et retrouver sa liberté de mouvement.

Dans cette optique, deux grandes offensives de rupture, qui vont s'avérer infructueuses, sont menées en Champagne en janvier-février, puis en Artois au printemps, aux côtés de nos alliés britanniques. Réparties sur les 800 km du front (qui va de la Mer du Nord à la Suisse), de nombreuses actions locales de harcèlement sont lancées dans le même esprit : Soissons, Les Eparges, Quennevières dans l'Oise, Vauquois en Argonne, Bois-Le-Prêtre près de Pont-à-Mousson, Le Ling et Barrenkopf en Alsace, Hartmannswillerkopf dans les Vosges... En septembre, le Haut commandement décide de renouveler les deux grandes offensives de Champagne et d'Artois !

Tous ces combats vont encore coûter à la France près de 350 000 tués. Château-Thébaud, quant à elle, y laisse 16 des siens !

Le premier est **Alphonse PERTHUIS**, 19 ans, du Butay, soldat au 3è Régiment de Cuirassiers, il décède de maladie contractée en service le 30 avril à l'Hôpital mixte d'Angers. Inhumé à Château-Thébaud, ses obsèques rassemblent une grande partie de la commune, le Maire et le Curé en tête, tous venus soutenir la famille qui a déjà perdu un gendre en 1914 et verra tomber un autre de ses fils en août de cette même année !

En Artois au cours des deux offensives qui se soldent chacune par un échec :

- **Louis JANEAU**, 21 ans, des Montils, soldat au 79è RI, est porté disparu le 9 mai à Maison Blanche (Pas de Calais).

- **Alfred PERTHUY**, 22 ans, du Moulinier, soldat au 135è RI, meurt des suites de ses blessures le 21 juin à Acq (Pas de Calais).

- **Joseph DOUSSIN**, 22 ans, des Raudières, caporal au 66è RI, meurt en entraînant son escouade à l'assaut d'une position ennemie le 25 septembre à Agny (Pas de Calais).

- **Henri (Germain) DUPÉ**, 39 ans, des Fontenelles, caporal au 82è RI, est tué par l'Artillerie, le 4 décembre à Quartier de Wailly (Pas de Calais).

Début juin, le Général NIVELLE décide d'anéantir le saillant de la Ferme de QUENNEVIÈRES dans l'Oise. Après une importante préparation d'artillerie, nos fantassins enlèvent ce bastion allemand enclavé dans nos lignes, 250 tués et 1500 blessés côté français contre 3000 morts côté allemand et 250 prisonniers, les blessés et tués le sont pour la plupart par éclats d'obus !

- **François (Henri) POTIER**, 40 ans, de la Poterie, soldat au 264è RI, est porté disparu le 14 juin à Quennevières.

- **Jean Baptiste LAIZÉ**, 34 ans, de la Carcauderie, soldat au 82è RI, blessé par éclats d'obus à la tête le 14 juin à l'attaque de Quennevières, meurt deux jours plus tard à l'Ambulance de Saint Crépain aux Bois.

- **Joseph ARNAUD**, caporal au 264è RI, est grièvement blessé par balle à la hanche et au bras droit le 6 juin dans les combats de Quennevières, il sera réformé à la suite et décoré de la Médaille militaire.

- **Auguste JEANNEAU**, 21 ans, du bourg, soldat au 56è RI, blessé par éclats d'obus le 20 juin, meurt des suites de ses blessures deux jours plus tard à l'Hôpital de Commercy (Meuse).

De juin à septembre, lors de la seule action offensive que les Allemands vont mener en 1915 en Forêt d'Argonne (entre Champagne et Lorraine), **Eugène POIRIER**, 21 ans, des Landes, Caporal au 2è Régiment d'Infanterie Coloniale, disparaît le 12 août à Fontaine Houquette.

On ne peut évoquer l'année 1915 sans s'arrêter sur la mort d'**Auguste GARNIER**, «Gus» pour ses proches. Menuisier au bourg chez son père, il signe en 1913 un engagement de 3 ans au titre du 65è Régiment d'Infanterie de Nantes. Il est affecté à la section de sapeurs du régiment, en tant que menuisier charpentier, tout en faisant partie de la Garde d'Honneur du Drapeau. Il est célèbre dès août 1914, pour figurer au premier plan d'une carte postale intitulée : Nantes, nos braves Poupous du 65è Régiment d'Infanterie partent pour la Frontière. Il est très éprouvé en septembre 1914 par la mort de son frère Joseph. Le 25 septembre 1915, lors de la grande offensive du XIè Corps d'Armée en Champagne, le 65è RI a pour mission la prise du village de Tahure. Les vagues d'assaut de nos braves Poilus sont fauchées par les mitrailleuses allemandes ; aussi, le Colonel DESGREES du LOU, commandant du 65è, part en tête de son régiment brandissant le drapeau pour galvaniser ses hommes. Il est fauché par les balles allemandes, la suite nous est rapportée par le Capitaine De CORTA, son adjoint : «... le Caporal sapeur GARNIER ayant vu le Colonel tomber, arriva à ce moment et s'agenouilla près de lui. Il était en train de déboulonner la vareuse du Colonel quand une balle l'atteignant à la partie gauche de la figure, lui fit sauter la cervelle. Il s'affaissa doucement sur le Colonel... » (Source : SHD Vincennes). Il avait 23 ans !



Auguste GARNIER - Photo de l'assaut du 65è où l'on aperçoit le Colonel brandissant le drapeau quelques instants avant sa mort, photo qui fit la première page de l'illustration et de Ouest Éclair en 1915.

En Champagne :

- **Jean Baptiste PERTHUY**, 22 ans, du Butay, sergent au 65è RI est tué vers le 20 août dans le secteur de Fère Champenoise.

- **Joseph (Auguste) DOUILLARD**, 32 ans, de La Bourdinière, soldat au 64è RI est porté disparu le 25 septembre à Tahure.

- **Constant DOUILLARD**, 30 ans, du Moulinier, soldat au 64è RI, est tué le 3 octobre à Mesnil.

- **Gaston ANGIBAUD**, 31 ans, du Trianon, soldat au 93è RI, est porté disparu le 6 octobre à Tahure.

- **Julien LECLAIR**, 24 ans, de la Nouette, soldat au 116è RI, meurt de ses blessures le 6 octobre à l'Ambulance N° 5 de la Croix en Champagne.

Le 13 novembre 1915 à Slivica en Serbie, **Joseph LECLAIR**, 21 ans, de la Nouette, soldat au 2è Régiment de Zouaves, est tué au cours des combats menés face aux troupes Bulgares.

En 1915, c'est l'entrée en guerre de l'Italie à nos côtés. C'est aussi l'expédition des «Dardanelles» en Turquie. En avril, un corps expéditionnaire franco-britannique débarque dans le détroit des Dardanelles en vue d'envahir la Turquie (alliée de l'Allemagne) et de prendre le contrôle d'Istanbul, sa capitale pour rouvrir les liaisons maritimes avec les ports russes de la Mer Noire. L'appui de la Marine n'y fait rien, nos troupes se brisent sur les défenses turques, l'opération est un sérieux revers qui se traduit par un bilan humain très lourd, nos forces et leurs alliés se replient fin 1915 sur Salonique en Grèce où elles vont affronter l'Armée bulgare.

Le 22 avril 1915, à Ypres en Belgique, pour la première fois dans l'Histoire, des gaz sont utilisés à des fins militaires. Malgré la Convention de La Haye (qui interdit l'utilisation d'armes chimiques) qu'ils ont signée, les Allemands lâchent un nuage de chlore en direction des tranchées françaises. L'effet est immédiat, nos troupes reculent dans la panique avec de nombreux tués et intoxiqués, c'est le début d'une longue course qui va pousser chaque belligérant à développer un arsenal chimique toujours plus performant !

Château-Thébaud, comme toutes les communes de France, doit se résigner à vivre à l'heure de cette terrible guerre. Les familles sont toutes touchées de près ou de loin par ces drames. À Château-Thébaud, on voit un père et son fils mobilisés. Les blessés sont nombreux, on est souvent sans nouvelles des prisonniers. En cette deuxième année de guerre, les hommes valides âgés de 44 à 46 ans vont être eux aussi mobilisés et affectés à la Réserve de l'Armée Territoriale.

Le Maire et son Conseil municipal votent à plusieurs reprises l'attribution d'aides pour les familles les plus nécessiteuses.

À la fin de cette année où le conflit semble s'enliser, qui peut dire combien de temps tout cela va encore durer...

À suivre, en 1916...

Souvenir Français
Comité Verrou et Vignoble



BOCQUILLON Jérôme
Président

3 Rue Saint Thomas
Château-Thébaud 44990
Tél : 06-85-84-43-23
E-Mail : jerome.bocquillon@lyonnet.fr

Le devoir de mémoire

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre 1914-1918, le Souvenir Français, l'U.N.C. (Union Nationale des Combattants) de Château-Thébaud, avec l'appui de la municipalité et de la commission Archives, organisent une **exposition du 10 au 15 novembre 2015, salle de La Tour, sur le thème de : «Château-Thébaud dans la Grande Guerre».**

Afin d'enrichir au mieux cette exposition, les organisateurs font appel aux familles possédant des souvenirs de cette période afin de les prêter pour la circonstance : courriers, cartes postales, photos, objets militaires, vêtements, uniformes... même ceux concernant des soldats qui n'étaient pas de Château-Thébaud à l'époque.

Seront également appréciées toutes photos ou cartes postales des femmes au travail pendant que les hommes étaient à la guerre.

Enfin, n'oublions pas les 60 soldats de notre commune et les 1 500 000 autres, qui sont morts au combat pendant cette terrible guerre ; à ce sujet nous vous invitons à relire l'excellent article de Jérôme Bocquillon paru dans le dernier bulletin municipal.

Nous n'avons plus de survivants de cette tragédie, raison de plus pour venir le 11 novembre, défiler derrière le drapeau français et se recueillir à la stèle dans le souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour défendre notre liberté.

Merci de votre participation.

Le bureau de l'U.N.C.



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2015

Les 19 et 20 septembre vont se dérouler salle des Arcades, les Journées Européennes du Patrimoine. Cette année, le thème est le patrimoine contemporain, celui que nous laisserons aux générations à venir, celui qui a pu être conservé, que nous avons modifié ou créé. Ce patrimoine concerne : les constructions, la conception des jardins et des espaces publics, le design et les arts plastiques. La Commission Recherches, Archives et Patrimoine (C.R.A.P.) organise une exposition et un parcours autour de ce thème et vous invite à venir nombreux.

Po/ La commission Archives B. HERVOUET

>> Vivre Ensemble



Traversée des villages :

- > Les automobilistes doivent respecter la limitation de vitesse à l'intérieur de villages.
- > Les cyclistes doivent être vigilants à l'égard des piétons qui sont prioritaires.

Vie des villages

La rubrique « Vie des villages » est à votre disposition afin de relayer vos actions, vos événements auprès de tous ! Vous pouvez envoyer vos articles, photos... à la mairie par mail mairie.chateau-thebaud@orange.fr.

LES COMMUNS DE VILLAGE

Les communs de village font l'objet d'un inventaire effectué par Marion AURILLARD du Musée du vignoble pour le compte du Pays d'Art et d'Histoire et de la Région.

Le but est de faire ressortir l'histoire et les coutumes anciennes souvent oubliées. Ces communs sont des espaces souvent au milieu des villages sur lesquels on pouvait trouver le four banal, le lavoir, le puits commun et l'aire pour battre les céréales. Maintenant, les battages se font dans les champs, la machine à laver a eu raison du lavoir auquel les animaux ne vont plus boire, il a souvent disparu. Le pain est fait par le boulanger qui parfois vous le livre. Quant au puits, il a été oublié, l'eau arrive d'on ne sait où jusqu'au robinet. Les communs sont eux aussi un peu oubliés sauf dans quelques villages, c'est la raison de cet inventaire.

B. HERVOUET



RAPPEL CHIENS ERRANTS

Pour des raisons de sécurité et de salubrité publique, je vous rappelle que le Maire doit lutter contre la divagation des chiens, conformément aux pouvoirs de police du maire en référence à l'article 213 du Code rural et au règlement sanitaire départemental (art.450- 6).

Aussi par délibération du conseil municipal en date du 10 janvier 2005, le règlement suivant s'applique :

- 1ère identification du chien (courrier)
- 2ème identification : Amende de 50 € (courrier + titre amende)
- En cas de récidive : 75 € (courrier + titre amende)



Sauvages des Rues
Belles et *rebelles*

EXPOSITION SAUVAGES DES RUES

Une exposition pour apprendre à cohabiter avec les herbes sauvages.

Comment modifier nos regards sur ce que nous appelons les « mauvaises herbes » ? Les regarder d'un œil bienveillant pour ne plus être dans une défiance systématique.

Entre le 15 septembre et le 20 octobre 2015, vous pourrez déambuler dans le bourg et découvrir une vingtaine de panneaux installés par les services municipaux dans les rues et sur lesquels sont mises en valeur nos « mauvaises herbes ».

Vous trouverez dans les commerces, à la mairie... un dépliant qui vous présentera le parcours et vous permettra d'en savoir plus sur les petites histoires de toutes ces herbes et apprendre à les regarder autrement. Cette exposition temporaire est prêtée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Logne et Grandlieu.



Récupération des piles usagées



Recycler ses piles, c'est facile et c'est utile !
Vous pouvez désormais déposer vos piles et petites batteries usagées dans l'urne prévue à cet effet, à l'entrée de la mairie.

Vous avez remarqué que certains espaces en herbe de notre commune ne sont pas totalement tondus et vous vous demandez pourquoi ?

Nous avons choisi de mettre en place le fauchage tardif de certains espaces herbeux de la commune et tout particulièrement la zone entre Coccimarket et le restaurant scolaire.

Le concept consiste à laisser pousser l'herbe sur une parcelle choisie. La fauche est effectuée une fois par an, aux alentours du mois de septembre pour laisser le temps aux plantes de se ressemer et à la faune de terminer sa reproduction.

La surface ainsi laissée à l'état naturel permet de préserver la biodiversité car elle devient un lieu de reproduction, de nidification de la faune, de la flore et des insectes. Elle représentera également un milieu riche en pollen attirant abeilles et papillons.

Cette nouvelle façon de travailler permet en outre de faire des économies en réduisant les surfaces et les fréquences de tonte.



Concours communal Fleurs et Paysages

Ce concours sans inscription individuelle permet de valoriser le travail réalisé par chacun dans son jardin, participant ainsi à l'embellissement de notre commune. En effet, une partie importante de ce travail d'embellissement est assurée par les services techniques de la commune mais il ne faut pas oublier l'implication de tous : quand vous désherbez le trottoir devant votre maison, quand vous mettez des jardinières fleuries sur vos rebords de fenêtres, quand vous fleurissez votre jardin...

Cette année et pour la durée du mandat, le règlement a changé :

> **Les jardins sélectionnés devront être facilement visibles de la rue ;**

> **Les jardins sélectionnés seront classés dans 6 catégories :**

- Jardin fleuri et / ou arboré ;
- Jardin paysager ;
- Mise en valeur du bâti : balcon, trottoir, terrasse, jardinet, muret, mur, clôture, façade ;
- Cave, ferme, commerce, artisan, entreprise ;
- Potager ;
- Coup de cœur.

Toutes les catégories ne sont pas obligatoirement représentées.

> **Les jardins seront notés sur :**

- Leur aspect d'ensemble,
- L'harmonie des couleurs,
- Les pratiques environnementales (utilisation de vivaces, utilisation de paillages, biodiversité : insectes, oiseaux, jachères fleuries...),
- Leur entretien.

Seuls les lauréats ayant obtenu une note minimum de 10/20 seront retenus.

> **Les lauréats sélectionnés et arrivant 1er de leur catégorie deux années consécutives seront mis hors concours pour les deux années suivantes.**

Le jury est constitué du Comité consultatif Espaces Verts Environnement (7 élus et 3 représentants civils proposés par les élus et validés par le Conseil Municipal). Chacun des membres du jury doit faire une présélection dans un secteur donné, ces choix sont ensuite soumis à l'appréciation du jury lors de sa « tournée » qui aura lieu cette année tout début juin.

À vos binettes, sécateurs, plantoirs... pour le plaisir de tous !



LA FAUCHE TARDIVE

REPLACER DES TONTES RÉGULIÈRES PAR UNE FAUCHE ANNUELLE EN FIN D'ÉTÉ PERMET DE CONCILIER ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ENJEUX ÉCOLOGIQUES.



La fauche tardive permet de diminuer considérablement l'entretien des espaces verts. Ce couvert végétal de graminées offre un refuge à de nombreux insectes. La paille recouvrant ainsi le sol agit comme un réservoir de biodiversité. De plus, l'entretien de la prairie se limite à une seule fauche par an. La fauche tardive limite la consommation de carburant par rapport à des tontes régulières. Ce mode de gestion des espaces verts permet de dégager du temps utile aux agents techniques pour se consacrer à d'autres missions au service de la collectivité.



RETRAVAILLER A TENDRE EN PLACE
POUR LES SERVICES MUNICIPAUX
MUNICIPALITÉ REPONDRE COT FRANCE

NOVA-FLORE &
BIOLOGIE ORGANE



État Civil

Naissances

Thilio RICHARD - La Branchetière
 Emmy THIBAudeau - 31 rue du Pot Gris
 Célia FERRAND - Bellevue
 Lina LANOË - 2 ter La Pouvelière
 Noa de VILLELONGUE - 16 rue de la Butte
 Alexy PAVAGEAU - 20 Le Pas Breton
 Kenzo CONNAN - 8 rue de la Forge
 Saul BROCHARD BERNARD - Le Champ Martin

Mariages

Raphaël HARENT & Morgane KERVILLA
 47 Les Fontenelles
 Bruno RAMAYE & Floriane LE MENER
 80 rue de la Poterie
 Cyril HUCHE & Céline KERVAZO
 9 rue de la Haie

Décès

Jean POIRON (75 ans) - L'Enclos
 Marie CHETANNEAU née GAUDET (83 ans)
 19 rue de la Poterie
 Franck MUSSET (36 ans) - Saint Gabriel
 Andrée GITEAU (89 ans) - 3 Le Rafflay
 Aelig BOURREAU - 12 bis rue de la Haie
 Serge LERAY (59 ans) - 26 Les Brosses

Rappels administratifs

Recensement militaire

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. La mairie vous remettra une attestation de recensement qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à un examen (BAC, permis de conduire...).

Cette démarche permet aussi d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales au moment de la majorité.

Sont invités à venir se faire recenser en mairie les jeunes gens nés en 1999.

Pièces à fournir : Carte d'identité + Livret de famille + Justificatif de domicile

CCAS Aide aux vacances 2015

Le CCAS peut aider les familles qui font le choix d'envoyer leurs enfants en séjours de vacances en dehors de ceux proposés par le centre de loisirs de la commune.

Une subvention peut être attribuée aux familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1150 pour leurs enfants âgés de moins de 14 ans.

L'aide est attribuée en fonction du quotient familial et des tarifs fixés chaque année.

Pour bénéficier de cette aide, une demande écrite accompagnée des pièces suivantes est à déposer en Mairie :

- une attestation de présence signée de l'organisateur du séjour,
- la notification de votre quotient familial par la CAF (à défaut votre dernier avis d'imposition ou non-imposition),
- le dernier bulletin de salaire.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc



« LE LIEN ! »

C'est quoi ? Un lieu d'écoute, d'information et d'orientation créé par l'UDAF 44, gratuit et accessible à tous.

C'est où ? À Nantes, 35 A rue Paul Bert.

Pourquoi ? Aider les personnes dans leurs recherches d'informations et dans leurs démarches au quotidien.

Contact : 02 51 80 30 46 - info@udaf44.asso.fr

Agenda des fêtes et manifestations 2015

DATE	ASSOCIATION	MANIFESTATION	SALLE
25 juin	Amis Réunis	Buffet	Arcades
28 juin	École St Joseph	Kermesse	Espace bois joli
4 juil	Comité des fêtes	Feu d'artifice	Terrain stabilisé
29 juil	Don du sang	Collecte	Bois de la haie
5 sept	Mairie	Forum des associations	Salle des loisirs
12 et 13 sept	VITRAIL	Raid Caffino	Caffino
19 et 20 sept	Commission Archives	Journées du Patrimoine	Arcades
30 sept	Don du sang	Collecte	Bois de la haie
3 oct	QORD	Fest-Noz	Espace bois joli
8 oct	Amis Réunis	Repas club	Espace bois joli
17 et 18 oct	Comité des fêtes	Foire commerciale	Omni + bois de la haie + EBJ
7 nov	Municipalité	Repas des Aînés	Espace bois joli
10 au 15 nov	UNC, Souvenir Français, Archives	Exposition	La Tour
11 nov	UNC / AFN	Cérémonies du 11 novembre	Arcades
13-14-15 nov	Balivernes	Festival	Espace bois joli
20-21-22 nov	Balivernes	Festival	Espace bois joli
27-28-29 nov	Balivernes	Festival	Espace bois joli
25 nov	Don du sang	Collecte	Bois de la haie

EARL OLIVE Vincent - Maraîcher
 Tél. 02 40 06 52 19 - Les horaires :

Lundi et jeudi de 17h à 19h
 Mercredi de 10h30 à 12h30
 Vendredi de 16h à 19h

Horaires Cabinet Médical

Drs Asgaraly & Landois - 8 rue des Sports - Tél. 02 40 06 52 95 - Fax : 02 40 06 57 43

Dr Asgaraly : lundi 9h/12h et 15h/19h, mardi 9h/12h, jeudi 9h/12h et 15h/19h, vendredi 15h/19h.

Dr Landois : lundi 9h/12h et 15h/19h, mardi 15h/19h, mercredi 9h/12h et 15h/19h, vendredi 9h/12h.

Le samedi matin, consultations sur rendez-vous de 9h/12h.



Service public d'assainissement non collectif

QU'EST-CE QUE LE SPANC ?

Avant de retourner dans le milieu naturel, les eaux de vaisselle, de douche, de toilette ou de lavage doivent être traitées pour ne pas polluer l'environnement.

Pour ce faire, **chaque habitation doit être raccordée à un système d'assainissement.**

Lorsque l'habitat est disséminé, comme en zone rurale, chaque foyer doit disposer de son propre système de traitement des eaux usées, c'est ce que l'on appelle l'assainissement non collectif, individuel ou autonome.

EN PRATIQUE

Vous devez installer ou réhabiliter un assainissement autonome :

Une étude de filière d'assainissement est obligatoire. Un technicien du SPANC peut vous aider dans cette démarche : conseil dans le choix du système, du prestataire qualifié, réalisation de contrôles avant et après la réalisation.

Vous souhaitez vendre votre habitation :

Vous devez fournir à l'acheteur un rapport de vérification de l'installation datant de moins de 3 ans. Si vous n'en avez pas, prenez rendez-vous avec le technicien du SPANC.

En cas de non-conformité, la mise aux normes n'est pas obligatoire pour la vente mais l'acquéreur aura 1 an pour réaliser les travaux de remise aux normes.

Vous avez déjà un système d'assainissement individuel :

Vous devez entretenir régulièrement votre système d'assainissement : une vidange est préconisée tous les 4 ans.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet www.spanc-vignoble-nantais.fr

N° d'appel : 02 40 54 86 66

Technicien : M. LAFAGE Anthony



Isabelle FOUCHER-BRIAND, Élodie BATARD, Violaine MIGNET.

CLIC Villes Vill'âges

Le Centre Local d'Information et de Coordination est un lieu d'information pour les personnes de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap, sans condition d'âge.

> Ses missions d'accompagnement auprès des personnes de plus de 60 ans :

- Informer sur les droits, les prestations et les services ainsi que sur les démarches à effectuer.
- Réaliser une évaluation complète des besoins et apporter une réponse adaptée à chaque situation : aide à domicile et portage des repas, soins à domicile, adaptation du logement, téléassistance, solutions d'hébergement en établissements, aides financières.
- Coordonner les actions des professionnels et en assurer le suivi.
- Proposer des actions de prévention : conférences, ateliers, formations...

> Territoire d'action :

Les communes de Vertou, St Sébastien/Loire, Basse-Goulaine ainsi que la Communauté de Communes Sèvre, Maine & Goulaine, représentées sur le terrain par trois coordinatrices : Violaine Mignet, Élodie Bâtard et Isabelle Foucher-Briand.

> Depuis le 1er janvier 2015, de nouvelles missions auprès des personnes en situation de handicap sont confiées aux CLIC, sur la Communauté de Communes Sèvre, Maine & Goulaine, (Château-Thébaud, Haute-Goulaine, La Haye-Fouassière, Saint-Fiacre) en lien avec la MDPH, Maison Départementale des Personnes Handicapées de Loire Atlantique :

- Informer sur les droits et les services disponibles ; Évaluer la situation de chacun et conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH ;
- Aider les personnes à remplir leur dossier de demande auprès de la MDPH ;
- Informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier.

C'est un service proposé gratuitement, aux personnes de la CCSMG, sans condition d'âge : un accueil physique de proximité, de 9H à 12H, avec ou sans RV.

CLIC Villes Vill'âges - Centre médico-social - RC bas, 1, rue de la Garenne - 44120 Vertou

Tél. 02 28 01 82 24 - courriel : clic-ville-vill-ages@wanadoo.fr



Votre invitation pour le Musée du Vignoble Nantais (à découper ou à photocopier) :

Invitation

1995-2015

Le Musée du Vignoble Nantais fête ses 20 ans !

La programmation culturelle des 20 ans invite à la découverte de l'objet, à son détournement, à sa (re)création.

Des rendez-vous joyeux et animés se dérouleront tout au long de l'année.

Dans le cadre de cette année exceptionnelle, nous vous invitons à venir visiter le musée et sa collection gratuitement * :

du 1^{er} avril au 31 juillet 2015

Musée du Vignoble Nantais
82, rue Pierre Abélard
44330 Le Pallet
Tél : 02 40 80 90 13

www.musee-vignoble-nantais.eu
accueil@musee-vignoble-nantais.fr

Ouvert tous les jours, sauf le samedi :
• du 1^{er} avril au 10 novembre, de 14h à 18h
• et du 15 juin au 15 septembre de 10h à 18h

* valable pour les habitants du Pays du Vignoble Nantais, sur présentation de ce coupon.



Crédits photos : Valéry Joncheray, Dominique Drouot

*Nous vous invitons à découvrir
notre gamme création, issue de 10 cépages.*

Ouvert du
Lundi au Samedi
9h à 12h
14h à 18h

POIRON DABIN

Vignerons depuis 1858

Chantegrölle - 44690 Château-Thébaud - Tél. 02 40 06 56 42
www.muscadet-poiron.com

BRIÛ FRUIT **PRESSADE** www.pressade.fr

Pressade la passion du fruit...

Briçruit S.A.S
RN 137 - La Jaunale
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. (33) 02 40 33 55 55
Fax (33) 02 40 03 81 36

SARL Agencement Menuiserie **Bois Alu PVC**

Menuiserie générale
Agencement
Portails de garage
Clôtures
Terrasse bois ou composite

Pascal

Intérieur - Extérieur - Neuf & Rénovation

3, Breiron - 44690 Château-Thébaud - larpascal@orange.fr - Tél : 02 40 33 57 29

EMBALLAGES Ondul'Pack

Parc d'activités du Butay
2, rue des Châtaigniers
44690 Château-Thébaud

Tél. 02 40 03 45 17
Fax 02 51 71 03 90
ondulpack@ondul-pack.fr

SARL DOUSSIN

• Étanchéité • Ravalement de façades
• Isolation thermique par l'extérieur
• Démoussage des toitures

Christophe DOUSSIN **02 40 06 56 46**
ZA La Basse Poterie - 4, rue du Bois Simon - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
sardoussinchristophe@laposte.net

paysages de rivières **Créons ensemble votre jardin**

Portails, clôtures, terrasses,
dallages, abords de piscines,
bassins, abris,
plantations et massifs...

ZA Basse Poterie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 06 92 28 - p2r44@orange.fr
www.paysagiste-nantes.com

BBS **Bruno Beillevaire Service**

Maintenance Mécanique & Hydraulique
TP Naval & Industrie

St Martin - 44690 Château-Thébaud - Tél./Fax : 02 40 06 52 73
beillevaire.bruno@neuf.fr **06 60 96 19 65**

AUDATIS Ingénierie • Coordination • Sécurité

Régis ALSON / 06 20 29 49 61 / r.alson@ymail.com
La Lande St-Martin / 132 rue Georges Charpak / 44115 HAUTE-GOULAIN

INSTALL' Service **Christian GUICHET**

Tous Travaux d'Électricité
Neuf et rénovation de l'habitat

Tél. 02 40 06 55 25 - Fax 02 28 21 30 49
12, La Blanchetierie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
install.service@wanadoo.fr

HUIDO RENOVATION

Taille de pierres
Restauration de bâti ancien
Construction de bâti neuf
Entourage de baie vitrée
Porche d'accès
Entourage de portes en pierres de pays
Escalier et cheminée de caractère
Pose de dallage et muret

Gérald Huido - 06 76 33 43 92
36 le Moulinier - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
huidorenovation@stc.fr - www.huidorenovation.fr

- Tailleur de Pierre -

Artisan Menuisier Ébéniste **Menuiseries neuf et rénovation**

ROCHETEAU Laurent DA SILVA FERREIRA

✓ bois, pvc, alu
✓ agencement
✓ cuisines
✓ parquets lambris
✓ portails - clôtures
et motorisations

5, Impasse des Lilas - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 06 57 58
Port. 06 80 73 48 89 - 06 79 19 40 98
E-mail : dasilvaferreirarocheteau@orange.fr - menuiserie-rocheteau-laurent.com

Garage Laurent BOSSIS
Agent Peugeot

Vente neuf et occasions
Mécanique et Carrosserie multi-marques
Pièces détachées
Dépannage - Remorquage 24h/24
Atelier ouvert 6 jours sur 7

Z.A. La Basse Poterie
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Tél. 02 40 06 50 79
Fax 02 40 06 56 41

Diffusion France Maintenance

Cuisines professionnelles

41 Les Bauches - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 06 55 09 - Fax. 02 40 06 58 25
E-mail : dfm-cuisines@wanadoo.fr

Transports toutes distances
Conventionné sécurité sociale

02 72 34 20 52

AMBULANCES ATLANTIC

Commune de stationnement :
CHÂTEAU-THÉBAUD - ST PIERRE-MAINE

TAXI

Autotaxi
CTI - CT2 - RPSM

Bar - Restaurant

Le Pan Coupé
Traiteur

35 rue du Pot Gris - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Ouvert tous les midi
du lundi au vendredi

Week-end sur réservation pour les groupes

- Pizzas et grillades sur place ou à emporter le vendredi soir
- Portions géantes (gambas, coq au lait...)

Tél. 02 40 06 52 50
lepancoupe@orange.fr

NOUVEAU

Ouvert le dimanche midi



MOUILLÉ-Didier

- Plomberie - Sanitaire • Faïence - Carrelage
- Chauffage • Ramonage
- Installation de Salle de Bain de A à Z

02 40 04 33 96

3, rue du Bois Simon - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD - mouille.didier@orange.fr



Neuf & Rénovation
M. Huard et M. Menuet
Port. 06 75 46 06 33
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
contact@ahm-couverture.fr

- Tuile
- Ardoise
- Zinguerie
- Bac Acier
- Fenêtre de toit
- Isolation
- Ramonage
- Démoussage



ETs ARNAUD

Obsèques

Marbrerie

Prévoyance

Fleurs

5 rue de la Fontaine Cailin - 44190 CLISSON - Tél. 02 40 03 90 20
15 rue des Bosquets - 44340 LES SORINIÈRES - Tél. 02 28 00 01 02



Cueilleur de saveurs

Rendez-vous à la boutique et sur les marchés

- Cueillette pommes et fruits rouges
- Jus de fruits
- Perles de pommes
- Confitures et gelées
- Corbeilles de saveurs sucrées
- Autres produits locaux en boutique (légumes, miel, biscuits...)

Château-Thébaud • www.jardinsfruitiers.com



Restaurant
Repas d'affaires
Cocktails
Buffets à thème
Chambres d'hôtes
(saison estivale)

Ouvert tous les jours sauf le jeudi

La fruitière - 44690 CHÂTEAU THÉBAUD - Tél. 02 40 04 21 51



- Rénovation ancien bâti
- Ravalement de façade à la chaux naturelle
- Neuf
- Couverture Tuiles
- Zinguerie
- Raccordement autonome

8 rue du Bois Simon - ZAC de la Basse Poterie
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD - Tél. 02 40 33 57 62 - Fax 02 40 06 53 61
sarjaumouille@bbox.fr



Thierry GUILBEAU
Marc PENEAU
Boris CHOIMET

16 le Grand Bar Sauvage
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 03 04 04
alliancepaysages@laposte.net

entrebâts noirs et rouges - pavages - dallages
clôtures - murets - aménagements espaces verts

Menuiserie Agencement Charpente

30 ans d'expérience
Neuf et rénovation

Tous types de menuiseries extérieures et intérieures
et fermetures (alu - PVC - bois - mixte)

5 rue Lavoisier - ZA du Haut Coin - 44140 AIGREFEUILLE/MAINE
mca.menuiserie@wanadoo.fr - Tél. 02 40 33 58 00 - Fax 02 40 06 64 79
www.mca-menuiserie.fr

BOUNY MER & TERRE

06 85 16 40 18 - chantiersbmt@gmail.com
Et retrouvez nos réalisations sur Chantiers Bouny Mer & Terre

Menuiserie Agencement Charpente Naval

AMV
Menuiserie Agencement Isolation

David AUBRY

www.amv44.fr

AMV - AUBRY Atlantique
5 rue du Bois Simon - ZA La Basse Poterie
44690 CHATEAU-THÉBAUD

Tél : 02 40 34 12 85 - Fax 02 40 05 67 26
E-mail : contact@amv44.fr

VN
VERANDA NANTAISE

Spécialiste de la rénovation de votre véranda

• Entretien de véranda
• Remplacement de toiture

5 rue du Bois Simon
44690 CHATEAU-THÉBAUD
Tél : 02 40 86 00 59

AMBULANCES ATLANTIC

44 NANTES et sa région

02 40 74 33 38

56 véhicules 7/7j jour et nuit

11 rue Marcel LALLOUETTE 44700 ORVAULT